

POUR UNE RELANCE DE LA FILIERE NUCLEAIRE PERFORMANTE ET AMBITIEUSE

Contribution de Syntec-Ingénierie Juillet 2020

L'ingénierie concentre 70 000 établissements, qui comptent près de 312 000 collaborateurs, répartis entre le secteur de l'ingénierie industrielle (qui intervient dans les domaines de l'énergie, en particulier du nucléaire, de l'aéronautique, de l'automobile, ...) et celui de la construction (qui couvre les infrastructures, le bâtiment, l'environnement, ...). Son activité concerne l'ensemble des prestations intellectuelles qui garantissent la conception et la mise en œuvre des ouvrages et des procédés tout au long de la chaîne de valeur. 80% des établissements sont constitués de PME et TPE, mais l'ingénierie compte plusieurs grandes entreprises, également présentes à l'international. Plus de 65% des entreprises se répartissent sur l'ensemble du territoire, hors lle-de-France.

Alors que la filière nucléaire comptabilise plus de 200 000 professionnels et 3 000 entreprises (dont une majorité de TPE et PME) localisées sur l'ensemble du territoire national avec un chiffre d'affaires de 47,5 milliards d'euros, l'ingénierie nucléaire représente près de 30% des heures consacrées aux projets et intervient sur l'ensemble du cycle à de multiples niveaux dans la chaine de valeur de la filière. Présente depuis le conseil préalable à toute décision d'ordre technologique jusqu'à la conception des ouvrages et la mise en service des installations, elle intervient également en appui à la maintenance et l'exploitation tout le long de leur durée de vie, ainsi qu'en préalable aux opérations de démantèlement. Aux confluents des services et de l'industrie, l'ingénierie nucléaire est un des fers de lance de la compétitivité de la filière en France comme à l'international.

A- Contexte et enjeux

La crise du Covid-19 a mis en exergue plusieurs enjeux pour le secteur nucléaire :

Le sujet de la souveraineté industrielle a été largement mis sur le devant de la scène avec la pandémie qui a démontré qu'elle conditionnait notre sécurité nationale. Certaines productions ne peuvent être confiées à d'autres pays; le nucléaire en fait partie. La filière française n'est dépendante d'aucun savoir-faire technologique extérieur et maîtrise aujourd'hui l'ensemble de la chaîne de la valeur ; elle constitue un pilier de la souveraineté énergétique nationale, qu'il importe de préserver.

- La poursuite de l'objectif de la neutralité carbone dans un contexte où les défis environnementaux s'imposent de plus en plus à notre société : à ce titre, le nucléaire est le meilleur allié des énergies renouvelables pour aller vers une société décarbonée dans un nouveau mix énergétique ; il présente des avantages techniques comme la flexibilité et la réactivité au travers de la « modulation » pour préserver le réseau électrique et l'équilibre production-consommation.
- La contribution du nucléaire à la relance de l'économie, comme secteur porteur d'innovations et créateur d'emplois, notamment qualifiés: le nucléaire est à court terme moins impacté que d'autres secteurs, la plupart des Grands Donneurs d'Ordre (GDO), EDF en tête ainsi qu'ORANO, ayant été exemplaires dans la gestion de la crise, y compris vis-à-vis de leur supply-chain, en les soutenant et en favorisant un dialogue régulier avec l'ensemble des acteurs.

Pour y répondre, les acteurs de l'ingénierie sont convaincus de la capacité du secteur nucléaire à contribuer positivement au plan de relance en garantissant la souveraineté énergétique de la France et en créant localement sur le territoire français des emplois qualifiés avec un impact positif visible sur les 6 à 18 mois qui viennent. Cette note précise la contribution et les propositions de l'ingénierie.

B - Nos propositions pour garantir un rebond rapide de l'activité nucléaire

Il paraît primordial d'encourager dans un premier temps une reprise rapide, en relançant ce qui était engagé avant la crise, dans la mesure où les dynamiques d'emploi et de visibilité étaient bonnes. Aussi, afin d'assurer un rebond à très court terme, nous soutenons les propositions suivantes à effets immédiats :

- Attribuer et engager les commandes issues des consultations qui étaient en cours pendant la période de confinement, et qui permettront de soutenir la continuité d'activité à très court terme;
- Assouplir le processus de signature des contrats et des commandes en passant par des notifications permettant des pré-enclenchements d'études pour des mobilisations rapides;
- Fluidifier les process de consultation et de passation de marché, en relevant par exemple les seuils des appels d'offres simplifiés pour des attributions plus rapides ;
- Prolonger tous les contrats-cadres actuels pour permettre aux acteurs de retrouver de la visibilité, sans que cela n'obère les consultations en cours ou les renouvellements initiés. EDF l'a d'ores et déjà envisagé dans quelques cas particuliers, mais nous préconisons une généralisation de l'approche à l'ensemble des contrats-cadres des GDO;
- En terme budgétaire, reporter le non consommé du budget 2020 lié au Covid-19 sur le budget
 2021, et maintenir les budgets 2021 en ingénierie.

Par ailleurs, plusieurs projets pourraient contribuer au maintien de l'activité par une création nette d'emplois dans les 6 à 12 prochains mois :

- Les projets de défense, avec en tête le projet de porte-avions de nouvelle génération doté d'une propulsion nucléaire;
- Le renforcement des **études de faisabilité pour le programme EPR2** (European Pressurised Reactor) pour tenir l'échéance de mi-2021 et appuyer une prise de décision éclairée ;
- Les projets de déconstruction/démantèlement, notamment des réacteurs UNGG (Uranium Naturel Graphite Gaz) ou de Fessenheim;
- Les projets d'augmentation des capacités de stockage et de la piscine d'entreposage centralisé des combustibles usés;
- Le programme d'assainissement/démantèlement du CEA dans le respect de ses jalons actuels.

C - Notre contribution au plan de relance

Le deuxième objectif est de s'inscrire dans la dynamique impulsée par le GIFEN qui a formalisé des propositions de contribution de la filière nucléaire française au plan de relance. Les entreprises d'ingénierie sont convaincues de la capacité du secteur nucléaire à créer de l'emploi et de la compétence en France, de manière pérenne, notamment à travers les points suivants :

- Le programme EPR2 (European Pressurised Reactor) comptabilise à lui seul des millions d'heures d'ingénierie, représentant des compétences hautement qualifiées sur le sol français. Une décision rapide du lancement du programme contribuera de manière certaine à une création nette d'emplois en France dans de nombreuses disciplines techniques. En effet, en amont de la phase de construction, les travaux engagés sur la constructibilité du projet, ses différentes possibilités d'implantation, les études de sûreté et l'analyse réglementaire, la modélisation et les calculs de dimensionnement ou de justification des choix techniques se traduiront par des créations d'emplois en ingénierie.
- Les programmes de développement comme celui du SMR (Small Modular Reactor) français NUWARDTM ou de recherche comme RJH (Réacteur Jules Horowitz) sont à des stades d'avancement très différents, mais ont tous deux besoin d'un soutien institutionnel et financier fort. Conforter ces projets doit permettre d'accélérer leur développement pour le programme SMR, ou leur construction/mise en service pour le programme RJH à un horizon de temps relativement court se traduisant par une création nette d'emplois pérennes sur le territoire français ; ces projets permettant également de renforcer la filière française nucléaire sur la scène internationale à moyen terme.
- L'accélération des travaux dans le domaine du numérique et le développement d'une plateforme numérique dédiée à la filière pour une approche data-centrique sur l'ensemble de la supply-chain doivent être soutenus. La crise liée au Covid-19 a rendu possible un fonctionnement plus « décentralisé » des équipes d'ingénierie, qui gagne à être pérennisé, notamment en travaillant davantage sur la productivité. A ce titre, seule une approche numérique de filière dotée d'un PLM nucléaire le permettra. Pour y parvenir, il sera nécessaire de mettre en commun toutes les compétences ou bonnes pratiques des acteurs pour offrir

ainsi au tissu industriel français les moyens supports à ses ambitions d'une haute qualité industrielle.

- L'ingénierie nucléaire contribue, via l'innovation et la conception d'équipements et procédés complexes, au développement de services très élaborés indispensables pour l'industrie, la recherche, voire la médecine nucléaire. On peut citer les isotopes médicaux en lien avec le projet RJH, les soins du cancer par isotope en lien avec le projet ORANO MED ou encore l'hadronthérapie grâce aux accélérateurs de particules. Il est important de pouvoir continuer à soutenir ce type de développements et ces innovations.
- L'ingénierie peut être un vrai soutien à la relocalisation industrielle sur le territoire national: en effet, une part importante des activités d'ingénierie de la filière nucléaire est d'ores et déjà réalisée en France. A ce titre, la filière peut être un moteur pour renforcer la souveraineté industrielle. Il faut pouvoir accélérer les projets industriels visant à disposer en France de l'ensemble des technologies permettant les meilleurs standards industriels, au bénéfice de toutes les filières utilisatrices. Un affichage clair par l'État d'une préférence locale (au niveau français et européen) permettrait de rassurer les acteurs de la filière. Ceci pourrait passer par un réexamen du dispositif des directives européennes régulant actuellement les achats de certains acteurs de la filière, lesquelles peuvent constituer un obstacle à la préférence européenne, et encore plus nationale.